

Compte rendu CTL 03 Mars 2016

En guise de déclaration liminaire, la CGT42 a lu le courrier destiné au DDFIP et relatif à la mise en œuvre de la réforme PPCR.

En effet le Ministère de la Fonction Publique a décidé, entre autres, de rendre fixe le délai de séjour dans les échelons et ce dispositif s'applique dès cette année pour les B, en 2017 pour les C et A.

Le décret d'application n' étant pas encore sorti, la DG a décidé de faire comme avant mais il y a de fortes chances pour que les minorations de 1 mois ou 2 mois qui sont actuellement attribuées dans le cadre des entretiens professionnels ne s'appliquent pas aux Contrôleurs.

La CGT a donc décidé de demandé aux DDFIP de suspendre la procédure d'entretien et c'est le sens de notre déclaration.

Bien sûr la réponse a été négative.

* BILAN DE LA NOTATION 2015

La CGT 42 a dénoncé, une nouvelle fois, le processus d'appel de notation qui est beaucoup trop compliqué et qui décourage donc les agents de l'utiliser.

Pour preuve le nombre pratiquement inexistant d'appels en 2015 (5 recours hiérarchiques, 3 appels en CAPL).

Cette situation engendre de plus l'inutilisation des minorations gardées en prévisions des CAPL et qui donc ne profitent pas aux agents car reportées d'année en année.

C'est une économie substantielle pour l'administration et c'est inadmissible.

Conclusion : n'hésitez pas à faire appel !

* HORAIRES DE LA TRESORERIE DE NOIRETABLE

La DDFIP propose de fermer la Trésorerie au public les mardi, mercredi et jeudi après midi. Soit disant pour permettre aux agents de poser leurs congés, c'est surtout l'illustration des suppressions d'emplois consécutives. Nous avons encore une fois dénoncé cette situation.

Mais comme la Trésorerie va fermer au 31/12, la question ne se posera plus !

* RESTRUCTURATIONS

Le projet présenté au CTL est très lourd comme cela nous a été annoncé le 28 janvier dernier.

- Fermeture de 3 Trésoreries au 1/01/2017 : Bourg-Argental, Pélussin et Noirétable.
- Spécialisation de la Trésorerie de Boën et transfert de l'impôt au SIP de Montbrison le 1/1/2017.

La Trésorerie va en contre partie recevoir le SPL de Noirétable.

- Déménagement de la Trésorerie de Rive de Gier à St Chamond en 2017 précédé du transfert de l'Impôt au SIP de St Chamond le 1/1/2017.

- transfert du SIE de St Etienne nord sur le site « charcot » et fusion avec le SIE de St Etienne sud au 1/1/2017

- Transfert de la mission « enregistrement » des SIE vers les SPF de St Etienne le 1/03/2017 et de Roanne le 1/09/2017.

Au passage les agents du SIE de Montbrison vont perdre leur « mission » enregistrement où faire le trajet sur Roanne (80 Km A/R).

Toutes les OS siégeant au CTL ont dénoncé la casse du service public. La DDFIP argumente des difficultés rencontrées pour affecter des agents sur les postes excentrés qui ne seraient pas souhaités par les agents pour les fermer,

Mais le fond de la question n'est pas là. La volonté est, à terme, de regrouper les missions sur quelques sites afin de pouvoir supprimer encore plus d'emplois.

Peu importe à leurs yeux, la notion de Service Public et de maillage territorial.

Dans ce contexte et après une interruption de séance demandée par la cgt, les OS ont voté contre ce projet.

* QUESTIONS DIVERSES

La DDFIP a voulu ajouter aux restructurations annoncées le transfert de la mission de la Redevance audiovisuelle de la DDFIP vers le PCE au 1/09/2016 et le transfert du poste du cadre C qui occupe actuellement cette fonction.

Ce transfert a été décidé par la DG fin 2015 avec la création d'un pôle national à Toulouse pour les particuliers et la prise en charge de la redevance des professionnels par les PCE.

La CGT s'est montrée surprise du transfert d'un poste de C au PCE sachant que les missions de contrôle fiscal sont exercées par des B et A. La promesse faite à l'agent de ne faire que cette mission alors que toute la partie des particuliers est transférée à Toulouse nous paraît fallacieuse.

Un nouveau CTL devant être convoqué compte tenu du vote « contre » de l'ensemble des OS, cette question sera de nouveau abordée avec la Direction.

La séance a été levée dans un climat tendu, le dialogue social n'est vraiment pas à l'ordre du jour !

Sylvie GAUTHIER

Christophe DA SILVA

Compte rendu CHS 03 Mars 2016

L'ordre du jour était dense, avec en particulier le vote du budget 2016 et la présentation des fiches d'impact relatives aux projets de réorganisation 2017.

* Réorganisations-Fermetures des structures :

Ce point est évoqué dès le début de la réunion et fait suite aux débats du matin lors du Comité Technique Local.

A ce jour, seul le déménagement du SIE Nord sur le site de Charcot est acté (dans le cadre d'un simple déménagement ou d'une fusion des deux SIE).

Les autres projets (fermetures des trésoreries, déménagements du CHU et de Saint Etienne Municipale, fusion des SPF, etc) sont en attente de validation par le Ministère.

La CGT a rappelé son opposition aux projets présentés et déplore le manque d'informations et de concertation avec les agents concernés par ces restructurations.

En dehors de la casse du Service Public, ces restructurations et fermetures auront un impact direct sur les conditions de travail des agents. Ces problématiques n'apparaissent nullement dans les fiches d'impacts présentées. Les syndicats ont donc communiqué à la Direction Locale une déclaration actant leur refus de statuer sur des fiches d'impacts aussi sommaires.

Un groupe de travail immobilier se déroulera fin mars 2016 pour suivre l'évolution du dossier de Montbrison, les conditions de l'arrivée de la gestion fiscale sur le site Mi-Carême et le déroulement des travaux sur le site Charcot suite aux déménagements annoncés.

* DUERP et Programme annuel de Prévention :

La Direction a présenté le recensement effectué et les actions retenues par le groupe de travail.

Sans rentrer dans le détail du Duerp (107 pages), on peut retenir quelques éléments illustrant la dégradation des conditions de travail :

- 1/3 des risques recensés concernent des risques psycho-sociaux;
- les agents suivis suite à des difficultés identifiées progressent en 2015;
- les relations deviennent de plus en plus tendues avec le public accueilli, avec un focus particulier sur la situation des deux SIP stéphanois.

En conclusion, la CGT rappelle que le Duerp et les mesures l'accompagnant seront de la même efficacité que mettre « du mercurochrome sur une jambe de bois ». La principale cause des difficultés évoquées est le manque d'effectif dramatique dans l'ensemble des structures de la DGFIP.

* Budget 2016 :

Le budget du CHS est resté stable en 2016. La plus grande partie des actions retenues concernent les mises aux normes électriques et incendie.

Le reliquat du budget sera distribué lors du prochain CHS plénier de juin 2016.

Au final, ce CHS, tenu dans une ambiance parfois tendue, ressemblait fortement à un enterrement d'une partie des missions de Service Public exercées par la DGFIP. L'ensemble de nos missions disparaît à un rythme effréné et sans logique, à part le dogme annuel des suppressions d'emplois.